

Régulation de la récolte de champignons en Castille-et-León



Panneaux d'identification dans les zones réglementées

Mots-clés

cueillette de champignons sauvages

champignons comestibles

agroforesterie

gestion forestière

système de gestion

tourisme mycologique

PFNL

Champignons sauvages et truffes

Échelle

Infra-nationale

Contexte

L'activité de collecte de champignons sauvages est actuellement réalisée par un grand nombre de cueilleurs (plus d'un demi-million de personnes en Castille-et-León), aux intérêts particuliers différents (commerciaux, récréatifs, éducatifs, scientifiques...) La compatibilité de cette activité avec les intérêts légitimes du propriétaire de la ressource (dans de nombreux cas, il s'agit d'entités publiques comme les municipalités) demande une gestion intégrée et durable de l'activité, car elle peut apporter des bénéfices économiques aux propriétaires.

Objectif

L'objectif principal est la mise en place d'un système de gestion pour la régulation de la récolte de champignons au niveau régional, afin de générer, à travers la ressource mycologique, une voie de développement rural et local, en promouvant le tourisme mycologique. Il faut encourager le développement d'une activité mycologique durable, compatible avec les autres usages et avec l'exploitation forestière.

Ce système de gestion est basé sur la vente de permis de collecte avec différentes modalités et durées, pour des prix qui varient entre 3 et 300 €, selon les classes de permis. Il s'adapte également à la réglementation en vigueur, reflétée dans le DÉCRET 31/2017 du 5 octobre, qui réglemente les ressources mycologiques sauvages en Castille-et-León.

Résultats

Le modèle de gestion pour la régulation de l'usage mycologique a réussi à rassembler dans un système commun plus de 250 propriétaires forestiers, qui détiennent une surface de plus de 400 000 ha dans huit

des neuf provinces de Castille-et-León. Le projet offre aux propriétaires des bénéfices économiques découlant de la vente de permis. Dans de nombreux cas, ces bénéfices sont investis dans l'amélioration du système de gestion, dans de la recherche et des activités de promotion. La taille du système permet une meilleure répartition des coûts de gestion et ainsi une plus grande rentabilité dans l'utilisation des terres.



Recommandations

Les principales recommandations pratiques sont les suivantes :

- L'intégration dans le système des propriétaires forestiers, qui ont un poids important dans la zone forestière productive et pour qui la priorité est la chasse.
- La création d'un système de gestion, pour rendre la récolte de champignons sauvages compatible avec la chasse. Le développement de systèmes de coordination et de prise de décision, qui intègrent, en plus de propriétaires terriens, les entités publiques impliquées dans l'exploitation, la surveillance et la commercialisation des champignons sauvages.
- La promotion des associations auprès des cueilleurs, pour encourager la professionnalisation des cueilleurs commerciaux.



Impacts et faiblesses

- Établir des critères pour assurer la compatibilité entre les différents intérêts liés à l'activité de collecte : récréatif, commercial, éducatif et scientifique.
- Impliquer le secteur de la commercialisation dans la gestion de la ressource, avec la possibilité d'établir des systèmes à usage mixte (comprenant des zones réservées à un usage commercial uniquement et des zones de loisirs avec cueillette publique).



Développements futurs

- Intégrer dans la gestion des ressources les différents types de certifications existantes, qui peuvent augmenter la valeur du produit commercialisé (certifications forestières : FSC, PEFC, ou écologiques).
- Intégrer des critères dans les systèmes qui permettent d'équilibrer la relation entre le prix du permis de récolte et la valeur du produit récolté.



Contrôler l'activité de cueillette des champignons dans les zones réglementées. Source : CESEFOR

Informations complémentaires

Manual para la gestión del recurso micológico forestal en Castilla y León.

<https://medioambiente.jcyl.es/web/jcyl/MedioAmbiente/es/Plantilla100Deta...>

<https://www.micocyl.es>

Auteur	Rapporteur	Publié le
Contact José Miguel Altelarrea Martínez, jsoemiguel.altelarrea@cesefor.com , https://www.micocyl.es	Nom José Miguel Altelarrea	11 mai 2020
Organisme Fondation Cesefor Junte de Castille-et-León	Organisme Fundación Centro de Servicios y Promoción Forestal y de su Industria de Castilla y León (CESEFOR)	
Pays et région Espagne, Castille-et-León	E-mail (masqué)	

À propos du projet INCREDIBLE

Le projet INCREDIBLE vise à montrer comment les produits forestiers non ligneux (PFNL) peuvent jouer un rôle important dans le soutien de la gestion durable des forêts et du développement rural, en créant des réseaux pour partager et échanger les connaissances et l'expertise. Le projet INCREDIBLE (« Réseaux d'innovation du liège, des résines et des produits comestibles ou aromatiques dans le bassin méditerranéen ») promeut la collaboration intersectorielle et l'innovation pour mettre en évidence la valeur et le potentiel des PFNL dans la région.



Financement

Le projet « Réseaux d'innovation du liège, des résines et des produits comestibles ou aromatiques dans le bassin méditerranéen » (INCREDIBLE) reçoit un financement du programme Horizon 2020 de la Commission européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 774632.